



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE VESANCY**

**Du 02/02/2021**  
(Convocation 27/01/2021)

L'an deux mille vingt et un, le deux février à vingt heures quinze, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 27 Janvier 2021, s'est réuni à la salle des fêtes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard MUGNIER, Maire.

Présents : M. Bernard MUGNIER (maire), Mme Françoise FONTAINE (1<sup>er</sup> adjointe), M. Adrien ORIEZ, M. Arnaud MAILLARD, M. Damien GRENIER, Mme Françoise CONSANI, M. Mark BÜTTNER

Représentés : M. Gilles BILLION (2<sup>ème</sup> adjoint) donne pouvoir à M. Bernard MUGNIER  
M. Eric DUCRET donne pouvoir à Mme Françoise FONTAINE

Absents : M. Philippe HOULLEMARE, Mme Ghislaine SEILER

Secrétaire de séance : M. Damien GRENIER

Début de séance : 20h20

- ✓ **Le Maire demande à ajouter les points suivants à l'ordre du jour qui n'étaient pas dans la convocation :**
  - **Programme de travaux en forêt pour 2021**
  - **Programme de vente de bois 2021**
  - **Précision de la délibération n°0003-2021 pour l'affouage 2021**
  - **Demande de subvention SYLV'ACCTES**
  - **Modification du tableau des emplois au 1<sup>er</sup> février 2021**

**Les points ci-dessus sont ajoutés à l'unanimité.**
  
- ✓ **Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 05 Janvier 2021.**
  
- ✓ **Les actes du Maire :**
  - **Acte n°0001-2021 : Arrêté portant reclassement indiciaire au 01 janvier 2021 pour ROUSSEAU Christelle**
  - **Acte n°0002-2021 : Décision Modificative n°3 du Budget Primitif 2020 (Paiement des intérêts bancaires)**
  - **Acte n°0003-2021 : Arrêté portant autorisation de stationnement au 91, Rue de la Fruitière (échafaudage)**

- Acte n°0004-2021 : Arrêté portant autorisation de stationnement et de circulation pour l'entretien de l'éclairage public en agglomération pour l'année 2021 (entreprise BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES)
- Décision du Maire n°001-2021 : Acceptation d'un don de M. HOTELLIER Jacques d'un montant de 50 €
- Décision du Maire n°002-2021 : Renouvellement d'adhésion au CAUE pour 2021

#### **FINANCES : Rapporteur Monsieur Bernard MUGNIER**

Le Maire indique que suite à une information de dernière minute, la Trésorerie de Gex a demandé de ne pas signer le compte de gestion définitif.

En effet, sur demande de la DDFiP 01, les communes devront comptabiliser sur l'année 2020 le solde de la dotation issue de la Loi Rectificative de Finances de Juillet 2020. Cette dotation a été institué, par prélèvement sur les recettes de l'Etat, pour couvrir les pertes de certaines recettes fiscales liées aux conséquences économiques de l'épidémie de la covid 19. Un acompte a déjà été versé (calculé selon une estimation des pertes de recettes) mais la Commune doit attendre la réception du solde au 15 février pour clôturer les comptes annuels (ce solde peut être un produit ou une charge si l'acompte versé a été trop important).

Les points 1 et 2 concernant le vote du compte administratif 2020 et l'approbation du compte de gestion 2020 sont donc reportés à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### **1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF (CA) 2020**

*Sans objet*

### **2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020**

*Sans objet*

#### **SCOLAIRE : Rapporteur Madame Françoise FONTAINE**

### **3. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE CHARPAK**

La principale du collège Charpak sollicite la Commune pour obtenir une subvention de 43 € pour la participation d'1 élève de 6<sup>ème</sup> de Vesancy aux activités de ski de fond à la Vattay. Cette somme correspond au coût de transport par élève pour 8 allers-retours à la Vattay.

Cette demande est faite chaque année pour soutenir le programme d'Education Physique et Sportive (EPS) du collège comportant des Activités de Pleine Nature (APN), notamment l'activité de ski de fond.

**L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, approuve la subvention accordée au collège Charpak et son montant de 43 €.**

**RESSOURCES HUMAINES : Rapporteur Madame Françoise FONTAINE**

#### **4. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS AU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2021**

Mme FONTAINE rappelle qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Il est indiqué que l'agent d'entretien a terminé son contrat (CDD) le 30 janvier 2021 et que le choix de l'assemblée s'était porté sur la sélection d'une entreprise de nettoyage.

**L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, approuve la modification du tableau des emplois de la commune en supprimant 1 poste d'agent d'entretien à temps non complet de 21h00 / semaine, au grade des adjoints techniques et d'actualise le tableau des emplois de la Commune tel que :**

<b>TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET</b>		
<b>Emplois</b>	<b>Nombre</b>	<b>Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant</b>
<b>Service Technique</b> Ouvrier Polyvalent Voirie	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques <b>35h00 / semaine</b>
<b>Service Administratif</b> Secrétaire de Mairie < 2000 hab.	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs <b>35h00 / semaine</b>
<b>TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET</b>		
<b>Service Scolaire</b> Agent des écoles maternelles et d'animation et surveillance garderie périscolaire	1	Cadre d'emploi des ATSEM et/ou des Adjoints d'animation <b>33h55 / semaine</b>

<b>Service Administratif</b> Secrétariat et surveillance garderie périscolaire	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs, et/ou des Rédacteurs <b>33h00 / semaine</b>
--------------------------------------------------------------------------------------	---	------------------------------------------------------------------------------------------------

## BOIS - FORÊT : Rapporteur Monsieur Bernard MUGNIER

### **5. PROGRAMME DE TRAVAUX EN FORET POUR 2021**

L'agent patrimonial de l'ONF, Monsieur LOCATELLI, est venu présenter le programme de travaux pour 2021 en Mairie le 28 janvier 2021. Suite à cette réunion, il est proposé de retenir les travaux suivants :

#### Dépenses liées à l'exploitation et l'entretien :

- Travaux de maintenance : entretien du parcellaire (parcelles 2, 3, 4 et 37) pour 2 330 € HT.
- Travaux d'infrastructure : entretien des renvois d'eau (Routes forestières à John et de la Gouille) pour 1 100 € HT.
- Travaux sylvicoles subventionnables : intervention en futaie irrégulière (parcelles 1, 23 et 24) pour 4 760 € HT (subventionnable à 40% par Sylv'acctes).
- Travaux touristiques : Abattage, façonnage (Route Forestière de la Vesancière, Pré Bracque, Antenne) pour 550 € HT.
- Travaux d'exploitation : abattage, façonnage (parcelles 34, 35 et 38 + autres parcelles suivant le besoin) pour 9154,50 € HT.

**Total des dépenses liées à l'exploitation et l'entretien des forêts à prévoir pour le budget 2021 :**

- **Dépenses de fonctionnement : 13 134,50 € HT soit 15 474 € TTC.**
- **Dépenses d'investissement : 4 760 € HT soit 5 236 € TTC.**

**L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, approuve le programme de travaux 2021 proposé et autorise Monsieur le Maire à signer le programme de travaux 2021 et tout document y afférent.**

### **6. COUPES DE BOIS 2021 ET MODE DE COMMERCIALISATION**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des propositions de Monsieur LOCATELLI de l'ONF concernant les coupes de bois à asseoir en 2021 dans les forêts soumises au régime forestier.

**Les coupes sont définies comme suit :**

	Parcelles	Volume prévisible (m3)		Destination de la coupe	Observations
		Résineux	Feuillus		
Coupes prévues à une année antérieure à 2021 à l'aménagement	1		199 m <sup>3</sup>	Vente sur pied	Vente automne 2021 groupé avec pille 23
	23		341 m <sup>3</sup>	Vente sur pied	Vente automne 2021 groupé avec pille 1
Coupes prévues en 2021 par l'aménagement	14	283 m <sup>3</sup>	53 m <sup>3</sup>	Vente sur pied (Rx+Fllus)	Vente automne 2021 groupé avec pille 15
	15	279 m <sup>3</sup>	40m <sup>3</sup>	Vente sur pied groupée avec pille 14(Rx+Fllus)	Vente automne 2021 groupé avec pille 14

Les recettes issues des coupes sont estimées à 27 350 €.

**L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, approuve le programme de coupes présenté et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.**

**Il sera demandé à l'ONF de procéder en 2021 au martelage des coupes ci-dessus.**

## **7. PRECISION DE LA DELIBERATION N°0003-2021 POUR L'AFFOUAGE 2021**

Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de mettre à l'affouage 2021, 110 m3 de la parcelle 38.

Suite à la réunion avec l'ONF, il est proposé de préciser la délibération prise de la manière suivante :

- Ajouter les parcelles 34 et 35 à l'affouage pour 150 m3 pour 2022 (utilisable pour 2021 si nécessaire)
- Ajouter la parcelle 24 à l'affouage pour les années suivantes.

**L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, accepte de mettre à l'affouage les parcelles citées ci-dessus.**

## **8. DEMANDE DE SUBVENTION SYLV'ACCTES**

Les travaux concernant l'intervention en futaie irrégulière sur les parcelles 1, 23 et 24, proposés par l'ONF, peuvent être subventionnés à hauteur de 40% par l'association SYLV'ACCTES Rhône-Alpes. Pour rappel, l'estimation de ces travaux est de 4 760 € HT.

Il est donc proposé de solliciter l'association pour demander une subvention au taux le plus élevé pour les travaux sylvicoles précisés ci-dessus.

**L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, approuve la sollicitation de l'association SYLV'ACCTES Rhône-Alpes pour une demande de subvention.**

**INTERCOMMUNALITE : Rapporteur Monsieur Bernard MUGNIER**

## **9. COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS – ANNEE 2019**

Le maire informe le Conseil municipal qu'en application de l'article L.2224-17-1 du CGCT, la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex a élaboré le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets. Il rappelle que ce rapport a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal le 08 janvier 2021.

Pour information, le Conseil Communautaire du 19 Novembre 2020 a pris acte de ce rapport.

**L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés, prend acte du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.**

*Monsieur GRENIER demande quel a été le déroulé de la réunion avec le service GVD de Pays de Gex Agglo.*

*Monsieur le Maire lui répond qu'il a été question de l'installation de containers OM. Pour le moment, rien n'est défini mais il va falloir trouver des emplacements. A savoir qu'un container peut servir pour 30 à 70 logements. 4 à 5 emplacements seraient nécessaires pour la commune.*

*Les containers de tri sont suffisants et ne seraient pas plus nombreux mais il serait bien de définir 2 sites pour le tri sélectif.*

## **10. POINT SUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

⇒ **Se reporter au Compte-rendu du Conseil Communautaire du 17 Décembre 2020**

*Monsieur GRENIER demande s'il y a possibilité de changer de commission communautaire puisqu'il ne se sent pas à l'aise dans celle dont il est délégué.*

Monsieur le Maire indique qu'il y a possibilité de modifier les membres des commissions et d'en informer l'agglo. Il suggère de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal le tableau des membres des commissions communautaires afin de rediscuter des rôles de chacun.

Également, Monsieur le Maire relate le fait que Pays de Gex Agglo propose de venir présenter le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) aux conseils municipaux, par l'intermédiaire de Mme BENIER, 1<sup>ère</sup> vice-présidente de Pays de Gex Agglo en charges des finances. Le Conseil est d'accord pour qu'une présentation leur soit faite.

## URBANISME : Rapporteur Monsieur Adrien ORIEZ

### 11. DOSSIERS EN COURS

- Déclarations Préalables (DP) :

N° de dossier	Nom	Adresse du projet	Description	Etat
DP 00143620B0015	SARL MERCUEL représentée par Monsieur PAYRAUD Sébastien	145, Route de la Combette	Construction d'un garage de 35,51 m <sup>2</sup> (dépôt de dossier suite à interruption des travaux demandée par la commune)	<b>En cours d'instruction (en attente des pièces complémentaires)</b>
DP 00143621B0001	Madame ZANINI BOTTO Marion	145, Route de la Combette	Changement de 2 fenêtres et pose de volets roulants	<b>En cours d'instruction</b>
DP 00143621B0002	SCI SAINT-MARTIN représentée par M. SEILER Claude	Rue du Château	Aménagement d'un parking et construction d'un abri-voiture	<b>En cours d'instruction</b>
DP 00143621B0003	Monsieur BEAUDET François	312, Rue du Château	Réfection d'une véranda	<b>En cours d'instruction</b>

- Permis d'Aménager (PA) :

N° de dossier	Nom	Adresse du projet	Description	Etat
PA 00143620B0001	SAS IMOTIS représentée par THIAFFEY-RANCOREL Rolland	222, Route de la combette	Création d'un lotissement de 4 lots	<b>En cours d'instruction</b>

- Permis de Construire (PC) :

N° de dossier	Nom	Adresse du projet	Description	Etat
PC 00143621B0001	Monsieur BARBAR Jean	73, Chemin en Pochet	Extension de 48m <sup>2</sup> + construction abri- voiture	<i>En cours d'instruction</i>

- Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUb) :

N° de dossier	Nom	Adresse du projet	Description	Etat
CU 00143620B0017	SPIE CITY NETWORK	« Les écluses »	Implantation d'un relais de radiotéléphonie mobile	<i>En cours d'instruction</i>

*La séance est levée à 22h30.*

Le Secrétaire de séance

Damien GRENIER

Le Président de séance et Maire,

Bernard MUGNIER


